

Simon de Cyrène - Saint Apollinaire

LIEUX DE VIE

Saint-Apollinaire

Présentation

35 places

L'Association Simon de Cyrène Côte d'Or a ouvert en 2017 deux maisons partagées à Saint-Apollinaire et anime un groupe de Compagnons. Tout commence par un groupe de Compagnons L'Association Simon de Cyrène en Côte d'Or (anciennement Association Maisons Partagées Dijon Côte d'Or) est née de la volonté de familles et d'amis de personnes cérébro-lésées en Bourgogne de porter localement le concept innovant Simon de Cyrène. Depuis 2013, un groupe de Compagnons rassemble environ 20 personnes handicapées et valides qui affinent le projet de vivre ensemble. Ils se rassemblent une fois par mois autour d'activités. Ce groupe de Compagnons a abouti à l'identification d'un besoin local d'hébergement partagé. Situé Cours de Gray (D70) à Saint-Apollinaire, le programme de 70 logements au total, est constitué pour moitié environ de logements en d'accession à la propriété, et pour l'autre moitié de logements sociaux dont la gestion est assurée par Orvitis. Grâce au Conseil Départemental de la Côte d'Or, une convention a été signée pour permettre le bon fonctionnement des maisons partagées. Afin d'assurer la cohérence des conditions d'admission et d'accompagnement dans l'habitat des résidents avec son projet associatif, l'association Maisons Partagées en Côte d'Or a obtenu un agrément d'Intermédiation Locative, et un agrément de Service d'Aide à la Personne. L'inauguration officielle des deux maisons a eu lieu le jeudi 9 novembre 2017, en présence de François Sauvadet, Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or, Rémi Delatte, Député de la Côte d'Or et de Jean-François Dodet, Maire de Saint-Apollinaire.

Inspiration chrétienne

Conditions d'admission

Aucun détail

Simon de Cyrène - Saint Apollinaire

3 impasse Jacquat
21850 Saint-Apollinaire